

Image not found or type unknown



Surendettement/ fichage FICP

Par **hiram**, le **10/06/2013** à **19:12**

ayant déposer un dossier de surendettement en déc.2006, il se trouve que les créanciers ne m'ont rien réclamés depuis cette date. Il y a forclusion des créances d'une part, et prescription de celles-ci d'autre part.
Néanmoins, je suis maintenu dans le FICP. Comment en sortir?
Merci de la réponse.